Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

ÉPISODES DE POLLUTION DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

Je choisis mes alternatives pour améliorer la qualité de l'Air

En 2019, je me déplace autrement lors des épisodes de pollution. Objectif : **réduire l'intensité et la durée des épisodes de pollution pour préserver, ensemble, notre santé et notre environnement**.

Une action partenariale renforcée jour après jour

Dès le 1er jour de l'épisode de pollution, des actions sont mises en œuvre sur tout le département pour **limiter l'impact du trafic routier**. Ces actions se renforcent et se cumulent lorsque l'épisode se prolonge.

Jour 1

Contrôles de police plus fréquents

Au jour 2 de l'épisode de pollution, cette 1re mesure est complétée de 4 autres...

Jour 2

Vitesse réduite de 20km/h sur toutes les routes du département limitées à 80km/h ou +

Gratuité du stationnement sur voirie pour les résidents marseillais

Doublement du tarif de stationnement sur voirie pour les non-résidents à Marseille

Gratuité de l'abonnement courte durée (ticket 1 à 7 jours) au service de vélo en libre service sur Marseille

Puis de 1 supplémentaire au jour 3...

Jour 3

Circulation des poids lourds en transit non-autorisée dans le centre ville de Marseille

Jours suivants

Tarifs incitatifs sur les réseaux RTM, Aix-en-Bus et TER

Augmentation de la fréquence des tramways et métros en heures de pointe

Parkings relais gratuits à Aix-en-Provence

Circulation différenciée

La circulation différenciée est déclenchée. Je dois prendre mon véhicule entre 6 h et 20 h, je peux circuler dans le périmètre de restriction si j'ai une

vignette Crit'Air

ou

et quel que soit mon type de véhicule motorisé :

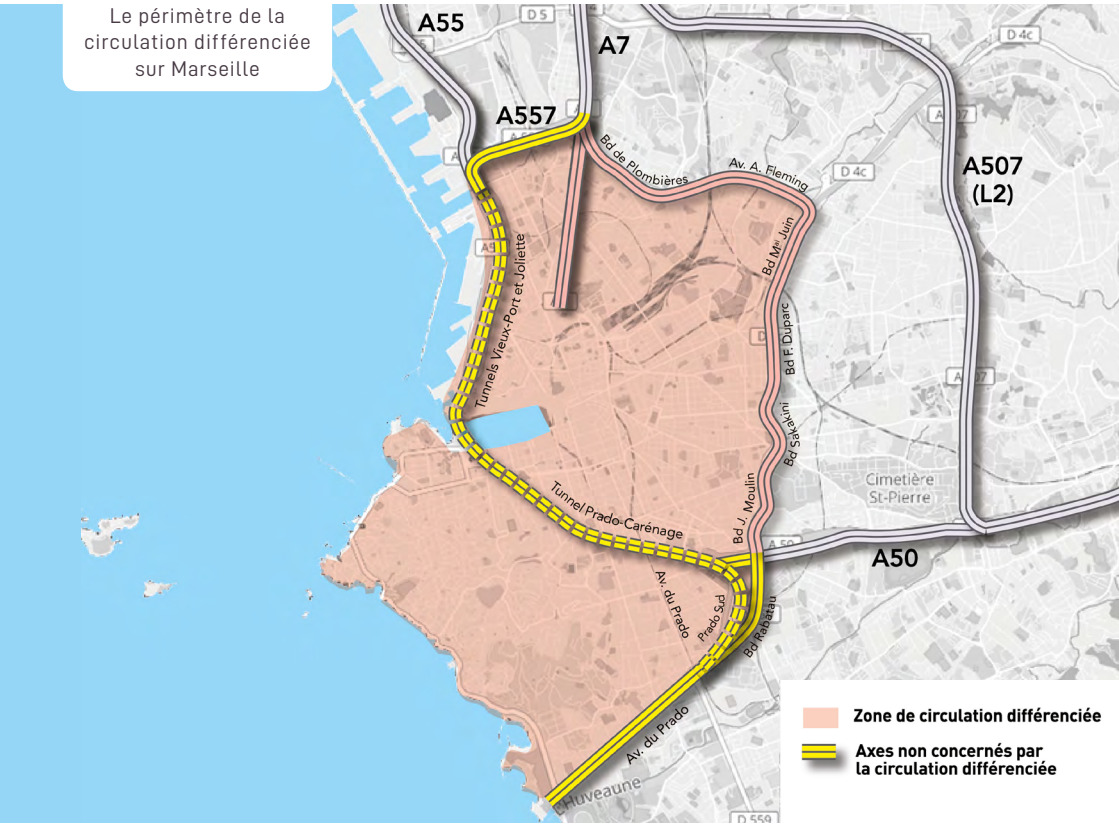

⚠ Se déplacer dans le périmètre avec un véhicule non autorisé ou sans vignette est passible d'une amende de 68 € à 135 €.

Épisodes de pollution : mes alternatives à la voiture individuelle

1. **Je reporte mon déplacement.**

2. **Je fais du télétravail, une visioconférence, si mon entreprise le propose.**

3. **Je dois me déplacer dans le périmètre, j'opte pour la solution la plus adaptée à mon trajet et à ma santé** :

- transports en commun...

- Mon ticket 1 voyage est valable toute la journée sur les réseaux RTM et Aix-en-Bus.
- Je bénéficie de tarifs réduits pour les trains et cars régionaux.
- La fréquence des métros et des tramways est augmentée en heure de pointe.

- covoiturage...

- Mon véhicule est équipé ou n'est pas équipé d'une vignette Crit'Air.
- J'ai au moins 2 passagers et nous avons une destination commune.

- vélo, trottinette, marche, etc.

- Je bénéficie de la gratuité sur l'abonnement *Le Vélo* (avec 30 min gratuites par location).

et sur toute l'année...

Pour mes déplacements domicile-travail **sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence**, je pense au **Pass Intégral** : 50 % de mon abonnement est pris en charge par mon employeur. Abonnement à partir de 68 € par mois pour un engagement annuel.

Avec la **prime à la conversion**, en échange de la mise au rebut de mon ancien véhicule et de l'achat d'un véhicule moins polluant (neuf et/ou d'occasion), je peux obtenir une prime de 4 000 € à 5 000 €. Avec le **bonus écologique de l'État** et l'**aide du Département**, je peux bénéficier jusqu'à 11 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique neuf.

Avec le chèque transition bioéthanol de la Région, je peux bénéficier d'une prise en charge de 50% du coût de fourniture et de pose d'un dispositif de conversion homologué (dans la limite de 250€ d'aide).

En savoir plus ?

www.lepilote.com/fr/pass-integral-mensuel-aix-marseille-provence/1058
www.ter.sncf.com/paca/offres/cartes-abonnements
www.ecologique-solidaire.gouv.fr/bonus-malus-ecologique-prime-conversion-et-bonus-velo
www.departement13.fr/prime-voiture-electrique
www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/le-cheque-transition-bioethanol

Mes informations essentielles

Comment obtenir ma vignette ?

Pour **3,62 €** (envoi postal inclus), je peux commander ma vignette par :

- téléservice, avec paiement en ligne par carte bancaire, sur

www.certificat-air.gouv.fr

- courrier, en utilisant le formulaire dédié avec paiement par chèque.

Ma vignette est valable aussi longtemps qu'elle est lisible et dans toute la France.

Comment savoir si un épisode de pollution est en cours ?

- En m'abonnant aux **alertes** de l'Association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur www.atmosud.org ;
- En écoutant la **radio locale**.

En savoir plus ?

Je consulte la **rubrique « qualité de l'air »** sur www.paca.developpement-durable.gouv.fr

Partenaires

avril 2019